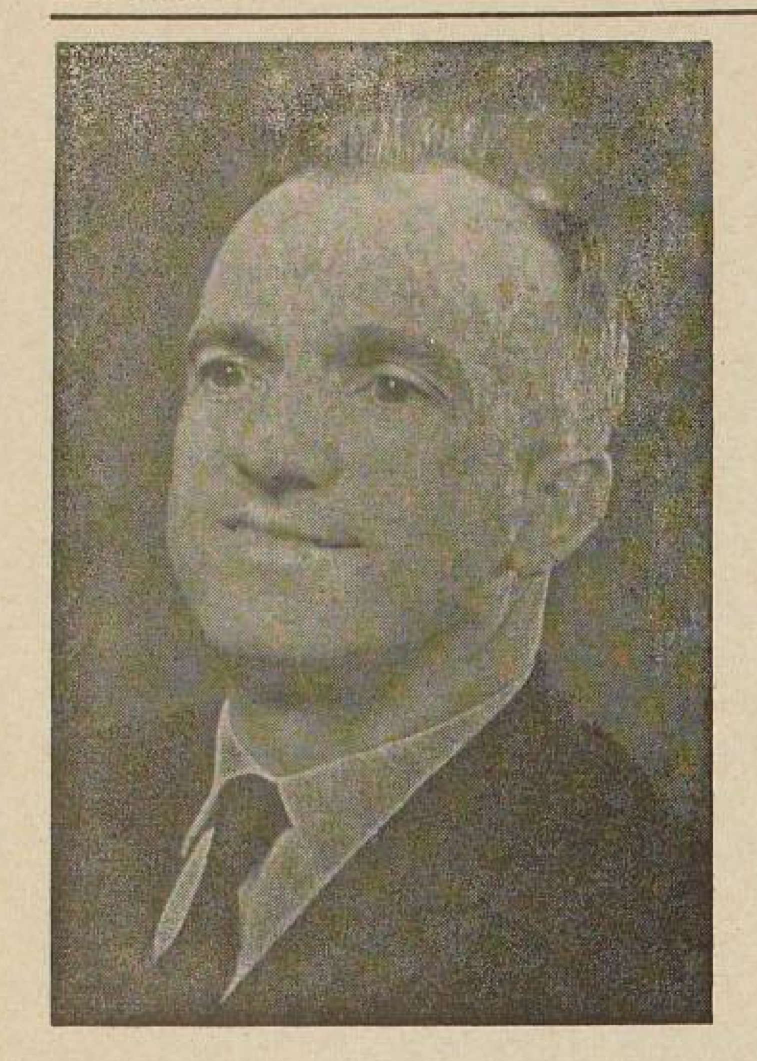
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE 3e CIRCONSCRIPTION : CONFOLENS



ELECTIONS LEGISLATIVES

SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 30 JUIN 1968

André SOURY

CANDIDAT D'UNION DES REPUBLICAINS
CONTRE LE POUVOIR PERSONNEL
ET POUR LE SUCCES DES FORCES DEMOCRATIQUES

Jean-Marie BOUTINOT

REMPLAÇANT EVENTUEL

ELECTRICES, ELECTEURS,

Par **18.489 voix** vous m'avez placé en tête des 3 candidats au premier tour, avec un gain de **1.575 voix** sur 1967.

Je vous remercie bien vivement de la confiance accrue que vous venez ainsi de me renouveler.

Vos suffrages m'ont désigné pour porter le drapeau de l'Union des Républicains dimanche prochain, que m'a confié toute l'opposition démocratique.

L'avance gaulliste et ultra-réactionnaire du premier tour constitue un grave danger pour l'avenir de la France.

Il est urgent de stopper la poussée à droite et de barrer la route à la dictature camouflée du parti gaulliste.

LE CHOIX EST CLAIR

— **D'un côté** le Pouvoir Personnel qui veut conquérir la majorité absolue de l'Assemblée Nationale,

— **De l'autre,** l'opposition démocratique que les Républicains doivent porter au Parlement pour préserver le Pays de l'emprise totalitaire du Pouvoir Gaulliste.

Je lance un pressant appel aux Démocrates de cette circonscription. A Angoulême, dimanche dernier, le député gaulliste a été élu dès le premier tour. A Cognac, le siège que détient M. Félix GAILLARD est menacé par le candidat gaulliste. A Confolens-Ruffec, le siège passera au Pouvoir Personnel si une partie des voix Républicaines — aussi faible soit-elle — **se perd dans l'abstention ou — plus grave encore — se porte par erreur sur le candidat gaulliste.**

Dès mardi matin, la Fédération gaulliste de la Charente, dans un communiqué dominé par l'esprit de revanche, revendiquait déjà les sièges de COGNAC et de CONFOLENS.

Les DEMOCRATES de ces deux circonscriptions ne permettront pas que 3 députés UNR accaparent le département.

C'est dans cet esprit que le candidat communiste s'est retiré à COGNAC en appelant ses électeurs à bloquer leurs suffrages sur le nom de Félix GAILLARD.

Dans la circonscription de **CONFOLENS la FEDERATION DEMOCRATE et SOCIALISTE** qui n'avait pas de candidat au premier tour m'apporte **son soutien au 2e tour en application de l'accord électoral élaboré entre les deux grandes formations de gauche.**

Dans tout le PAYS, les Démocrates **s'unissent** pour stopper la poussée gaulliste de dimanche dernier. C'est dans ces conditions qu'à Cognac avec **Félix GAILLARD** bénéficiant du retrait du

candidat communiste, et à CONFOLENS-RUFFEC avec ma candidature soutenue par la **Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste** les deux circonscriptions en ballottage ont leur candidat **unique opposé au Pouvoir Personnel**.

Si dans l'ensemble du Pays, le chantage à la guerre civile a amené dimanche dernier des centaines de milliers d'électeurs **à voter gaulliste,** dans cette circonscription, plus des 2/3 du corps électoral ont fait preuve d'une grande sagesse politique en ne cédant pas à l'intimidation.

Je les appelle à confirmer leur vote dimanche prochain en bloquant leurs suffrages sur le candidat d'union.

Des Démocrates ont cru voter pour **l'ORDRE en votant gaulliste. Je les appelle à se reprendre et à contribuer au sursaut Républicain qu'il faut lever pour barrer la route au Parti** totalitaire du Pouvoir. D'autres ont cru préserver leur travail, leurs biens, leurs retraites. Ils ont cautionné sans le savoir ceux qui s'apprêtent déjà à aggraver leur situation en préparant le Pays à une crise encore plus grave que celle que nous avons connue.

C'est l'Union de tous les Démocrates, quels qu'ils soient, **Républicains et Laïques, croyants ou non croyants** qui doit se faire pour barrer la route à la menace qui pèse sur la Démocratie. Cette **large union,** les Démocrates de la circonscription de **Confolens - Ruffec** la réaliseront sur mon nom dimanche prochain, de la même façon que ceux du Cognaçais la réaliseront sur le nom de Félix GAILLARD.

Ne vous abstenez pas ! S'abstenir, c'est faire le jeu du Pouvoir Personnel.
Tous aux urnes. VOTEZ REPUBLICAIN en votant



André SOURY

CANDIDAT D'UNION REPUBLICAINE
CONTRE LE POUVOIR PERSONNEL ET POUR
LE SUCCES DES FORCES DEMOCRATIQUES

SUPPLEANT EVENTUEL

Jean-Marie BOUTINOT

Vu les Candidats.

L'accord électoral

L'accord électoral national est appliqué en Charente dans les conditions suivantes :

1°) Retrait à COGNAC du candidat communiste au bénéfice du candidat F.G.D.S., Félix GAILLARD.

2°) Soutien dans la circonscription de CONFOLENS-RUFFEC par la F.G.D.S de la candidature de André SOURY.

Le retrait de Guy BRION à Cognac

Après le premier tour, et devant le danger Gaulliste, Guy Brion retire sa candidature. Il appelle ses électeurs et tous les Républicains à faire le barrage au Pouvoir Personnel en votant au deuxième tour pour Félix Gaillard opposé au Pouvoir Personnel dans la circonscription de Cognac.

Décision de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

La F.G.D.S. qui groupe le PARTI RADICAL, le PARTI SOCIALISTE et la CONVENTION DES INSTITUTIONS REPUBLICAINES, appelle à voter André SOURY dans la circonscription de CONFOLENS-RUFFEC pour barrer la route au candidat gaulliste.

P.-S. : Les bulletins du 1er tour étant obligatoires pour le 2e tour, il n'a pas été possible d'en faire modifier le contenu.

I.G.C. — Angoulême.